

LA FORÊT DE TRONÇAIS

F. X. ROY

Class. Oxford 902.2 (44 x B - 44 B)

La forêt domaniale de TRONÇAIS (Allier) couvre, dans le bocage bourbonnais, 10.520 ha, en un massif compact situé à 50 km au sud-est de BOURGES, à 60 km au sud-ouest de NEVERS, à 50 km à l'ouest de MOULINS et à 35 km au nord de MONTLUÇON (carte Michelin n° 69, pli 12).

1 — HISTORIQUE

Ancienne propriété des ducs de Bourbon, la forêt de TRONÇAIS a été confisquée et réunie à la couronne en 1528 par François 1^{er}, après la révolte de Charles III, duc de Bourbon, Connétable de France, déclaré traître à la patrie le 27 juillet 1527 ; c'est depuis cette confiscation que la forêt appartient à l'Etat.

En 1670 et selon les instructions de Colbert, Florimond Hurault Chevalier, Seigneur de Saint-Denis, Conseiller du Roi, Grand Maître Enquêteur et Général Réformateur des Eaux et Forêts, et Jean le Féron, Conseiller du Roi, Commissaire député par sa Majesté pour la Réformation générale des Eaux et Forêts procédèrent à la visite générale de la forêt de TRONÇAIS : la dégradation était telle que le recépage fut prescrit sur la majorité de la surface, accompagné de repiquage de glands et de travaux de plantation, en vue de la production de bois de marine, qui devraient être exploités à 200 ans.

En 1788, le Maître des Forges Rambourg s'installait à TRONÇAIS, et les deux tiers de la forêt retournaient à l'état de taillis sous futaie, en vue de la production de charbon de bois.

En 1835, aménagement en futaie pleine à l'âge de 160 ans, porté à 180 ans en 1869, puis à 225 ans en 1928.

2 — PHYSIONOMIE DE LA FORÊT

Les conditions du milieu

Dépendant du bassin de la Loire, la forêt de TRONÇAIS s'étend sur un plateau faiblement mamelonné, entre les rivières le Cher et l'Allier ; elle est traversée par deux ruisseaux : la Sologne à l'ouest, la Marmande à l'est. A noter la présence de cinq étangs (PIROT, seul étang domanial, 78 ha ; SAINT-BONNET, 44 ha ; TRONÇAIS, 19 ha ; MORAT, 13 ha ; SALOUP, 12 ha). Les altitudes extrêmes varient de 200 à 375 m, avec une moyenne de 260 m. Les expositions sont peu différenciées.

Le climat est du type ligérien. La température moyenne annuelle est de + 10°, la pluviométrie annuelle atteint 670 mm ; la neige est peu fréquente (moins de 10 jours par an).

Le sous-sol est formé de dépôts pliocènes (argiles et sables du Bourbonnais), reposant sur des formations triasiques (grès).

Les sols sont lessivés dans l'ensemble.



Les végétaux

Les arbres et les peuplements

Les essences principales de la forêt sont les chênes (7/10, rouvre dominant et pédonculé) et hêtre (2/10) ; le charme et le pin sylvestre sont assez abondants.

On peut distinguer trois types principaux de peuplements forestiers :

— la futaie régulière de chêne mélangée en proportion variable de hêtre ou de charme à l'état subordonné, qui occupe environ 8.160 ha et qui comprend surtout des peuplements âgés de 90 à 190 ans ;

— la futaie mélangée de chêne et de pin sylvestre, qui occupe environ 2.170 ha et qui comprend surtout des peuplements âgés de 50 à 175 ans en ce qui concerne le chêne, de 50 à 125 ans pour le pin ;

— la futaie régulière de pin sylvestre, qui occupe environ 110 ha et qui comprend surtout des peuplements âgés de 1 à 25 ans.

Les arbrisseaux et autres plantes

Le houx est fréquent en sous-bois et le néflier, quoique peu abondant, est constant. Le fragon piquant n'est pas rare.

Le tapis herbacé n'est pas très varié ; la canche flexueuse y domine, accompagnée de la germandrée scorodoine et du lonicera périclymène. Fougère aigle, callune, bruyère cendrée et molinie sont abondantes dans les parties plus dégradées ou mouilleuses.

Le mâcre (ou châtaigne d'eau) est présente dans l'étang de SAINT-BONNET.

Le muguet est abondant par places et donne lieu à des fêtes champêtres.

Les champignons sont très abondants certaines années : cèpe de Bordeaux, girofle, pied-de-mouton ; l'oronge vraie est également à signaler, mais beaucoup plus rare. Divers lactaires, russules, clavaires et amanites (dont certaines espèces mortelles) se rencontrent fréquemment.

Les animaux

Grands animaux

Le cheptel cervidés peut être estimé à environ 60 à 90 cerfs et 150 à 200 biches ou faons. Les hardes se rencontrent surtout dans les cantons suivants :

- la Font Bégault et les Chers Buissons (grands cerfs) ;
- Bois Brochet, la Clef des Fossés et les Sabotières (cerfs) ;

Futaie de 145 ans

PHOTO X

- Le Pendu et Beauregard (biches) ;
- La Pelloterie et Morat (biches).

Les chevreuils sont au nombre d'environ 120.

Quant aux sangliers, leur population est très fluctuante.

Petit gibier

Les lièvres sont au nombre de 200 environ, les bécasses de 300. Canards sur PIROT (colvert). Les pigeons ramiers sont assez répandus (nicheurs).

Autres animaux

Les martres, fouines et putois sont assez abondants.

Parmi les oiseaux les moins fréquents, les espèces suivantes peuvent être rencontrées :

Grèbe huppé et Héron cendré (PIROT et SAINT-BONNET), Aigle botté, Autour des palombes, Bondrée apivore, Busard Saint-Martin, Huppe, Torcol, Engoulevent (lisières).

A signaler, parmi les insectes, la présence de lucanes dans les peuplements âgés surtout.

3 — TRAITEMENT DE LA FORÊT

Objectifs

L'objectif prioritaire assigné à la forêt de TRONÇAIS a été récemment et demeure encore actuellement la production de bois d'œuvre chêne de très haute valeur (tranche de la meilleure qualité).

TRONÇAIS revêt un très grand intérêt pour la chasse et cet objectif est tout à fait compatible avec le précédent.

L'attrait esthétique exceptionnel que présentent les peuplements, son passé historique, la présence de plans d'eau importants et sa faune confèrent à cette forêt une vocation certaine sur le plan des loisirs.

— Production ligneuse

C'est le chêne qui constitue l'essentiel de la production ligneuse. Les billes de pied et éventuellement les surbilles des arbres de qualité exceptionnelle, exempts de tout défaut, d'un diamètre à 1,30 m d'au moins 55 cm sont susceptibles de fournir de la tranche (environ 1.000 m³ par an), d'un prix moyen de 850 F le m³ mais pouvant atteindre 2.240 F. Les billes sont tranchées loin de TRONÇAIS, à Paris, Rouen, et en Allemagne.

Les arbres de très belle qualité, mais de dimensions plus faibles (40 à 55 cm à hauteur d'homme) fournissent des merrains, destinés à la fabrication locale de fûts utilisés surtout pour le vieillissement du cognac.

A côté de l'utilisation du bois de chêne en ébénisterie ou en menuiserie, la fabrication de frises à parquets revêt une certaine importance.

Les arbres de faibles dimensions fournissent quant à eux du bois de mine et du bois de feu. Le hêtre est recherché par les industries de l'ameublement (mobilier scolaire, sièges) et de l'emballage (caisses pour pièces de machines, poulets, beurre, etc.).

— Chasse

Au total, six lots de chasse ont été adjugés à TRONÇAIS : deux lots de chasse à courre, trois lots de chasse à tir et un lot de chasse au gibier d'eau.

Le premier lot de chasse à courre adjugé 15.100 F concerne le cerf (plan de chasse légal) et le sanglier (contingenté, de manière à accorder également ces animaux aux chasseurs à tir) ; il couvre toute la forêt.

Le deuxième lot de chasse à courre adjugé 8.050 F concerne le chevreuil (plan de chasse contractuel) sur la partie centrale de la forêt (4.646 ha).

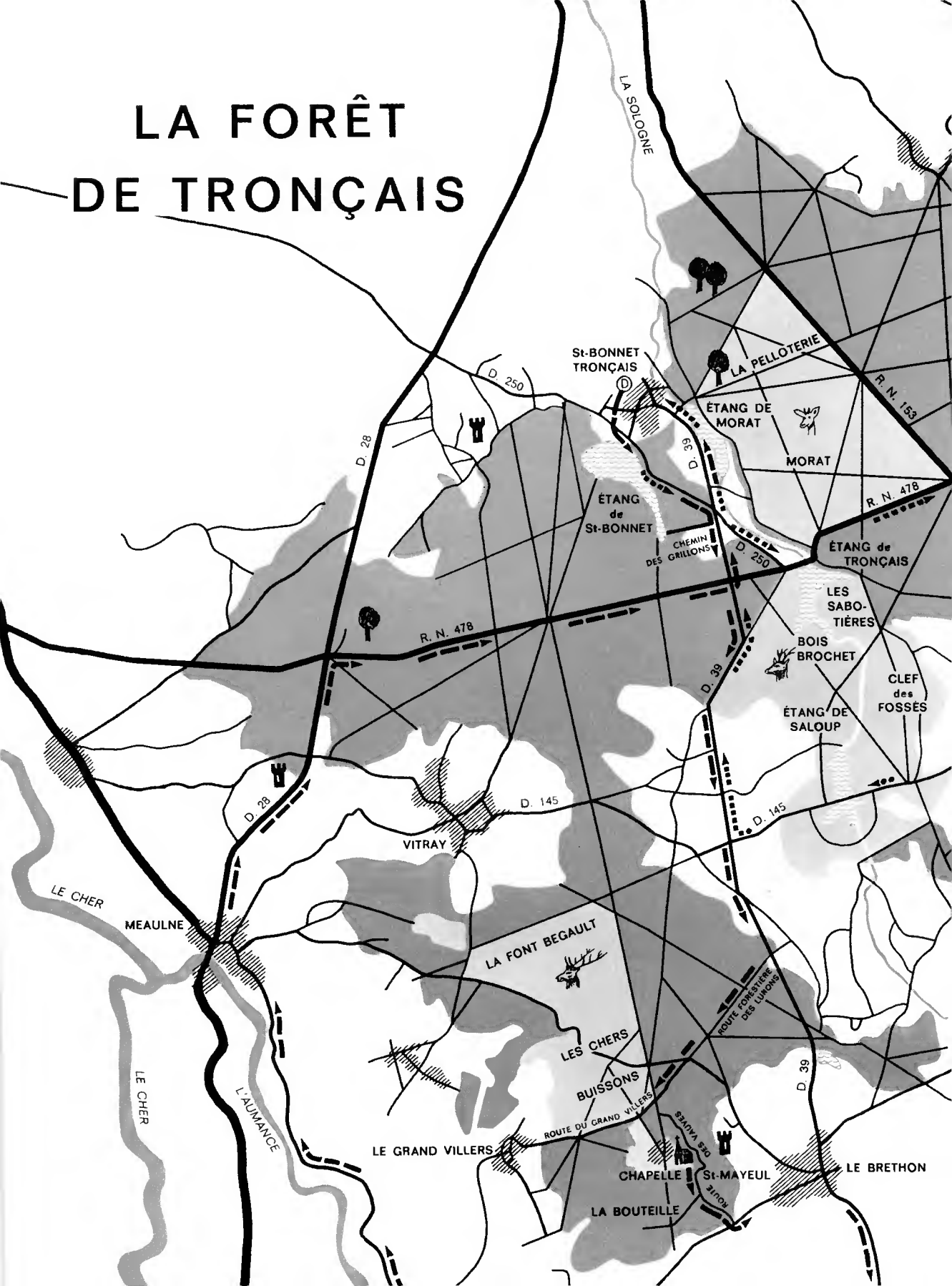
Les trois lots de chasse à tir adjugés au total 34.300 F (plan de chasse contractuel pour le chevreuil, 1/9 du contingent total, accordé pour chaque lot) couvrent le complément à la partie centrale.

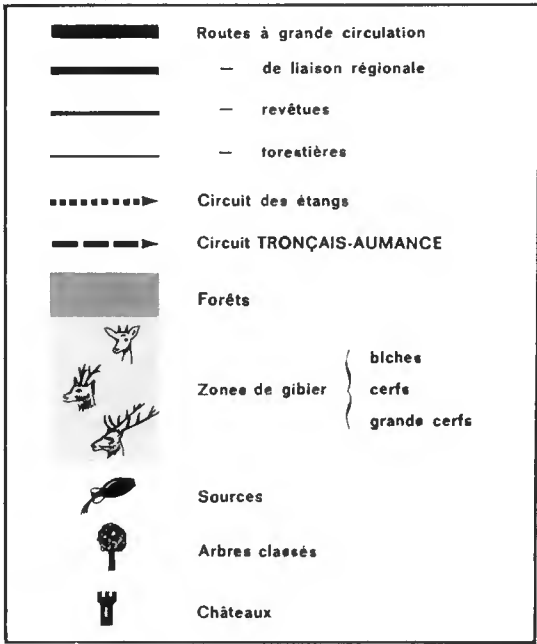
Le lot de chasse au gibier d'eau adjugé 1.600 F concerne l'étang de PIROT et ses rives (90 ha).

— Tourisme

La fréquentation touristique de TRONÇAIS n'a pas d'incidence réelle sur le traitement des peuplements.

LA FORÊT DE TRONÇAIS





Aménagement de la forêt

La forêt de TRONÇAIS est divisée :

- en 6 séries, comprenant chacune de 63 à 81 parcelles ;
- en deux unités d'exploitation (chêne d'une part, résineux d'autre part), réparties sur l'ensemble des séries.

La forêt est traitée en futaie régulière, à l'âge d'exploitabilité de 225 ans pour l'unité d'exploitation chêne, à 75 ans pour l'unité d'exploitation résineux (la contenance de cette dernière est de 499 ha, dont 304 ha en 5^e série).

Pendant une durée de 25 ans (1953-1977), qui est celle de l'application de l'aménagement actuel, un certain nombre de parcelles qui constituent dans chaque série l'affectation, doivent être régénérées, c'est-à-dire que les peuplements mûrs doivent céder la place à des renaissances naturelles, complétées au besoin par des plantations.

Les parcelles hors affectation sont parcourues par des coupes d'amélioration.

Techniques sylvicoles

Les coupes de régénération sont conduites de manière progressive : au premier passage (ensemencement), tout le sous-étage est extrait, et le peuplement est entr'ouvert, de manière à permettre un éclaircissement du sol suffisant pour l'installation des semis.

Les coupes se succèdent ensuite (coupes secondaires), à raison de deux ou trois passages et l'on termine, 10 à 15 ans après la coupe d'ensemencement, par la coupe définitive, qui enlève les derniers arbres.

Les plantations de chêne complémentaires sont effectuées à partir de plants de 2 ans cernés, éduqués en pépinière et issus de glands récoltés dans les meilleurs peuplements.

Les coupes d'amélioration sont marquées tous les 5 ans entre 25 et 40 ans, tous les 10 ans au delà. Une technique nouvelle est mise progressivement en application : elle consiste à désigner suffisamment tôt les arbres d'élite (ceinturés en orangé), qui seuls arriveront à l'âge de 225 ans, tout en les répartissant aussi uniformément que possible.

Exploitation des produits

L'exploitation à culée noire des arbres de très haute valeur mérite d'être signalée, de même que l'éhouppage de certains arbres.

4 — TOURISME

Moyen d'accès

Par la route depuis Paris : Bourges, puis R.N. 153 sur 58 km, jusqu'au Rond Gardien (table d'orientation).

Réseau de desserte

Le réseau routier de TRONÇAIS comporte un développement de 125 km de routes forestières empierrées et « automobilisables », chiffre auquel s'ajoutent 28 km de routes nationales (R.N. 153 et 478), 29,5 km de routes départementales et 21 km de voies communales goudronnées ou non.

Pour l'instant, toutes les routes sont accessibles à la circulation.

Il est recommandé de ne pas dépasser la vitesse de 100 km/h sur les routes publiques (traversées de grands gibiers, chasses à courre), et de rester en dessous de 50 km/h sur les routes forestières.

Des panneaux placés aux principaux carrefours permettent de se guider facilement, surtout si l'on dispose de la carte au 1/40.000^e publiée par l'ESSI, et qui est en vente dans les localités environnantes. Les parcelles sont indiquées par de petites pancartes portant en chiffres romains le numéro de la série, en chiffres arabes le numéro de la parcelle. La surface moyenne de chaque parcelle est de 23,4 ha, avec des extrêmes allant de 10 à 40 ha.

Lieux et sites remarquables

Les étangs ont chacun leur cachet propre. Les sites les plus remarquables sont :

- la rive est de SAINT-BONNET, bordée d'un rideau de pins et que l'on peut longer à pied par le chemin du Grillon ;
- le rond des Pêcheurs (vue sur l'étang de PIROT) ;
- la partie de l'étang de SALOUP située au nord de la route départementale 145.



Enclave de la Bouteille depuis la route forestière des VAUVES

PHOTO ROY

L'enclave de la BOUTEILLE, en 6^e série, constitue un site tout à fait remarquable, avec la chapelle Saint-Mayeul, dans le secteur le plus accidenté de la forêt.

Nombreuses sont les fontaines au charme mystérieux, qui sourdent en divers points de la forêt : celle de VILJOT (dans la parcelle 62 de 2^e série, non loin de la route nationale 478) mérite d'être signalée, de même que la fontaine de la GOUTTE D'ARGENT (située dans la parcelle 29 de 1^{re} série).

Equipements touristiques

Un plan général d'aménagement de la forêt de TRONÇAIS pour la récréation a été proposé par l'Office National des Forêts, en accord avec le Syndicat de Communes pour l'aménagement touristique de la forêt de TRONÇAIS et sa région et en liaison avec la S.O.M.I.V.A.L. pour les parties hors forêt.

La réalisation des travaux projetés confèrera à TRONÇAIS un attrait supplémentaire, tout en conservant à la forêt son caractère sauvage.

Des possibilités d'hébergement existent à SAINT-BONNET-TRONÇAIS et CERILLY (tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du Syndicat d'Initiative de TRONÇAIS-AUMANCE, dont le siège social est à la Mairie de CERILLY, numéro de téléphone : 4).

Sports que l'on peut pratiquer

Des promenades équestres en forêt sont organisées par le Centre équestre du domaine du GRAND BREUILLY à VITRAY (ce centre est ouvert tous les jours).

Itinéraires recommandés

— Circuit TRONÇAIS-AUMANCE

Au départ de SAINT-BONNET-TRONÇAIS, il suit la rive est de l'étang, puis le C.D. 39 vers le BRETHON qu'il quitte à la route forestière des LURONS.

Il se poursuit par un tronçon de la route du GRAND VILLERS et de la route forestière de la BOUTEILLE (arrêt à la Chapelle Saint-Mayeul).

Puis, par la route forestière des VAUVES (point de vue), les C.D. 39 et 3, HÉRISSEON (ruines) et MEAULNE par la vallée de l'Aumance.

Retour à SAINT-BONNET - TRONÇAIS par le C.D. 28 et la R.N. 478. Longueur totale : 49 km.

— *Circuit des Etangs*

Au départ de CERILLY, il conduit par le C.D. 145 à l'étang de SALOUP, puis rejoint SAINT-BONNET et son étang par le C.D. 39. Il se poursuit par le C.D. 250 et la R.N. 478 qui mènent aux étangs de TRONÇAIS et de PIROT (contourné par la voie communale de CERILLY à ISLE-ET-BARDAIS, le C.D. 111 et les routes forestières de Cros-Chaud et des Pêcheurs. Retour à CERILLY par la R.N. 478 et le C.D. 111. Longueur totale : 35 km.

Divers

Chasse à courre du cerf et du sanglier les mercredis et samedis, du chevreuil les mardis et vendredis.

Pêche à l'étang de PIROT (2^e catégorie), riche en carpes, tanches, gardons et brochets. Les cartes de pêche peuvent être retirées auprès de différents commerçants ou cafés de CERILLY, AINAY-LE-CHATEAU, ISLE-ET-BARDAIS et COULEUVRE.

Le droit de pêche dans les petits ruisseaux de la forêt est loué à un particulier.

François Xavier ROY
Ingénieur du G. R. E. F.
Chef du Centre de Gestion à l'O.N.F.
15, Avenue Meunier
03 - MOULINS

L'étang de Pirot depuis le Rond des Pêcheurs.

PHOTO ROY

